

PROMOTION 1-2-GRATUIT DE HENKEL
CONDITIONS ET MODALITÉS DE LA PROMOTION
Conditions officielles

En s'inscrivant à la présente promotion, les participants conviennent de se conformer aux présentes conditions et modalités officielles (les « conditions officielles »). Les décisions de l'organisme indépendant responsable de la promotion qui concernent tous les aspects de la promotion sont définitives.

1. **COMMANDITAIRE ET DURÉE DE LA PROMOTION :** La promotion « Ménage du printemps » de Henkel (la « **promotion** ») est commanditée par Henkel Canada Corporation, une société de l'Ontario (le « **commanditaire** »). La promotion débute le 6 août 2021 à 00:00:00 (heure de l'Est) et se termine le 8 octobre 2021 à 23:59:59 (heure de l'Est) (la « **période de promotion** »). Les heures sont toutes exprimées en heure de l'Est. Les demandes d'inscription doivent être reçues au plus tard à 23:59:59 heure de l'Est le 23 octobre 2021 (« **fin du délai de grâce** »).
2. **ADMISSIBILITÉ :** Pour participer à la promotion et être admissible à recevoir une récompense (voir l'article 4), une personne (« **participant** ») doit avoir le statut de résident autorisé du Canada et avoir atteint l'âge de la majorité dans sa province ou son territoire de résidence au moment de son inscription. Les employés, dirigeants et administrateurs du commanditaire, de ses sociétés affiliées, représentants, mandataires, magasins participants et agences de publicité ou de promotion et de l'organisme indépendant en charge de la promotion (collectivement désignés les « **parties associées à la promotion** »), les membres de la famille immédiate de l'une de ces personnes ou les personnes vivant sous le même toit que l'une d'elles, qu'elles soient parentes ou non, ne sont pas admissibles à recevoir une récompense. Aux fins des présentes conditions officielles, « famille immédiate » s'entend des personnes suivantes, peu importe l'endroit où elles résident : la mère, le père, la sœur, le frère, le fils, la fille, le conjoint ou la conjointe, y compris le conjoint ou la conjointe de fait.
3. **COMMENT PARTICIPER À LA PROMOTION :** au cours de la période de promotion, procurez-vous trois (3) produits parmi les produits Henkel participants (voir la liste des produits participants à l'article 11) dans un magasin de détail / en ligne participant au Canada **sauf <https://www.amazon.ca/>** et prenez une photo (la « **photo** ») du reçu de caisse du détaillant canadien identifié auprès duquel les produits ont été achetés (le « **reçu** »), indiquant la date, qui doit être comprise dans la période de promotion, ainsi que votre achat des trois (3) produits Henkel participants (les « **produits participants** ») clairement identifiés et encerclés. L'achat des trois (3) produits participants doit paraître sur un (1) même reçu. Ensuite, visitez le [CleanupWithSavings.com](https://www.cleanupwithsavings.com) (le « **site Web de la promotion** ») et veuillez remplir le formulaire d'inscription (le « **formulaire d'inscription** ») en y inscrivant votre nom complet, votre adresse postale, une adresse de courrier électronique valide et un numéro de téléphone où l'on peut vous joindre durant le jour (avec l'indicatif régional); veuillez cocher la case pour confirmer que vous participez à la promotion afin de réclamer une récompense et que vous vous conformez aux présentes conditions officielles; veuillez cocher la case pour confirmer que vous avez l'âge légal de la majorité au moment de participer à la présente promotion; veuillez téléverser une photo de votre reçu et ensuite cliquer sur « soumettre » (la « **demande d'inscription** »). La taille de la photo doit être inférieure à 10 Mo et doit être sous format JPEG, PNG, BMP ou PDF. Votre reçu sera alors évalué par le commanditaire (ou l'un de ses représentants désignés) dans les 48 heures afin de déterminer s'il respecte les exigences susmentionnées. S'il est jugé admissible, vous recevrez une (1) récompense (voir l'article 4). Le reçu doit être téléversé avant la fin du délai de grâce 23 octobre 2021. Pour la prudence et clarté, sachez que

<https://www.amazon.ca/> n'est pas un magasin participant aux fins de cette Promotion et en conséquence, des reçus de <https://www.amazon.ca/> ne sont pas éligible aux fins de cette Promotion.

4. **COMMENT RECEVOIR VOTRE RÉCOMPENSE** : lorsque votre demande d'inscription aura été validée, vous recevrez un crédit Paypal d'une valeur correspondant au prix (avant taxes) payé pour le produit Henkel participant le moins cher figurant sur votre reçu (la « **récompense** »). La récompense vous sera transmise par courrier électronique à l'adresse courriel indiquée dans le formulaire d'inscription dans les 24 heures suivant la validation. Afin de pouvoir réclamer votre crédit Paypal, il faut vous connecter à votre compte Paypal ou créer un nouveau compte Paypal en suivant les étapes décrites dans le courrier électronique. Afin de pouvoir réclamer votre récompense, vous devez être un utilisateur inscrit de [PayPal](https://www.paypal.com) ou le devenir. Vous pouvez ouvrir un compte Paypal personnel gratuitement. En fournissant vos renseignements et en créant un compte Paypal, vous consentez aux conditions d'utilisation et au règlement sur le respect de la vie privée de Paypal, qui peuvent être consultés à l'adresse suivante : https://www.paypal.com/ca/webapps/mpp/ua/useragreement-full?locale.x=fr_CA. Limite de trois (3) récompenses par personne pendant la période de la promotion. Pour plus de certitude, il est précisé par la présente que : (a) une seule récompense sera remise pour chaque tranche de trois (3) produits participants achetés; et (b) vous ne recevrez qu'une (1) récompense par reçu admissible, quel que soit le nombre de produits participants achetés en plus de trois (3) produits participants en une seule transaction. Veuillez conserver votre reçu d'achat original dans le cas où vous êtes un gagnant. Chaque participant ne peut utiliser qu'une (1) seule adresse de courrier électronique pour s'inscrire à la promotion. Chaque reçu ne peut être utilisé qu'une (1) fois dans le cadre de la présente promotion. Un participant qui s'inscrit de façon non conforme aux présentes conditions officielles sera disqualifié. Une preuve de transmission (captures ou copies d'écran) ne constitue pas une preuve de la livraison. Les demandes de participation produites au moyen d'un script, d'une macro, d'un procédé robotique, programmé ou automatisé ou de tout autre procédé non conforme à l'interprétation faite par le commanditaire de la lettre et de l'esprit des présentes conditions officielles sont interdites et seront exclues. Le commanditaire ne sera pas tenu responsable des demandes de participation transmises en retard, perdues, inadmissibles, falsifiées, endommagées, mal acheminées, tronquées, détériorées ou incomplètes, lesquelles seront annulées. Une fois reçues, les demandes de participation deviennent la propriété du commanditaire et aucune ne sera retournée.

Les récompenses doivent être acceptées tel qu'elles sont attribuées, sans possibilité d'échange. Elles ne sont pas transférables. Aucun équivalent en espèces ne sera accordé.

5. **CONDITIONS D'INSCRIPTION** : en s'inscrivant à la promotion, les participants (i) reconnaissent s'être conformés aux conditions officielles, notamment les conditions d'admissibilité, (ii) acceptent d'être liés par les présentes conditions officielles et par les décisions du commanditaire à l'égard de toute question relative à la présente promotion, lesquelles sont définitives, exécutoires, sans droit d'appel et à son entière discrétion. Les participants qui ne se conforment pas aux présentes conditions officielles sont susceptibles d'être disqualifiés.
6. **DISPOSITIONS GÉNÉRALES** : les parties associées à la promotion et chacun de leurs dirigeants, administrateurs, mandataires, représentants, successeurs et ayants droit respectifs (collectivement désignés les « **parties exonérées** ») se dégagent de toute responsabilité à l'égard (i) de la saisie erronée ou inadéquate des renseignements permettant de procéder à l'inscription et des soumissions qui ne se conforment pas aux présentes conditions officielles, (ii) des pertes, préjudices ou réclamations causés par une récompense accordée ou par la promotion en soi, ou (iii) des défaillances du site Web de la promotion, y compris les problèmes d'origine technique ou humaine, les erreurs d'impression, les données perdues, retardées ou

illisibles, les problèmes de transmission, les omissions, interruptions, suppressions, pannes ou défaillances des lignes téléphoniques ou informatiques, des défauts de fonctionnement technique des systèmes informatiques en ligne, des serveurs, des fournisseurs de services Internet, des logiciels et du matériel informatique, de la non-réception de courriers électroniques ou d'une demande de participation en raison de difficultés techniques ou d'encombrement sur Internet ou sur un site Web, ou de la combinaison de tout ce qui précède, y compris tout préjudice ou dommage subi par l'ordinateur d'un participant ou de toute autre personne en lien avec le téléchargement de matériel associé à la promotion ou en découlant, étant entendu que tout ce qui précède peut avoir des répercussions sur la capacité d'une personne à participer à la promotion. Un formulaire d'inscription ou des données en lien avec l'inscription qui ont été trafiqués ou modifiés seront annulés.

7. Le commanditaire se réserve le droit de mettre fin à la promotion, de la suspendre ou de modifier les conditions officielles à tout moment et comme il l'entend, sans préavis. Les parties exonérées ne sont pas tenues responsables des problèmes, des erreurs ou de la négligence pouvant survenir dans le cadre de la promotion.
8. Toute tentative commise par un participant ou par un autre individu de porter délibérément atteinte à un site Web de la promotion ou de nuire au déroulement légitime de la promotion est susceptible de constituer une violation des lois pénales et civiles et dans l'éventualité où de telles atteintes seraient portées, le commanditaire se réserve le droit d'exercer un recours pour réclamer des dommages-intérêts à l'encontre des personnes responsables dans toute la mesure permise par la loi. La présente promotion est assujettie à toutes les lois fédérales, provinciales, territoriales et municipales.
9. En cas de divergence ou de contradiction entre les modalités et conditions prévues aux présentes conditions officielles et des déclarations ou d'autres énoncés contenus dans du matériel en lien avec la promotion, y compris notamment au point de vente ou dans de la publicité imprimée ou en ligne, les modalités et conditions prévues aux présentes conditions officielles prévalent, régissent les parties et ont préséance. En cas de divergence ou de contradiction entre la version anglaise et française des présentes conditions officielles, la version anglaise prévaut et régit les parties dans toute la mesure permise par la loi.
10. **CONSENTEMENT À L'UTILISATION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS :** le commanditaire respecte votre droit à la vie privée. Les renseignements fournis seront utilisés uniquement aux fins d'administration de la présente promotion. Pour en savoir davantage sur la façon dont vos renseignements personnels sont recueillis, utilisés et communiqués par le commanditaire, veuillez consulter la page suivante : <https://www.henkel-northamerica.com/privacy-statement-na?view=content-blank>
11. **PRODUITS HENKEL PARTICIPANTS :** Cliquez [ici](#) pour la liste complète des produits éligibles.